



INSTITUT NATIONAL DE LA  
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



ORGANISATION AFRICAINE  
DE LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE



OFFICE MAROCAIN DE LA  
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
ET COMMERCIALE



OMPI  
ORGANISATION MONDIALE  
DE LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE

---

## ATELIER SOUS-REGIONAL

---

OMPI/PI/JU/YAO-CAS/18/INF/2

ORIGINAL : FRENCH

DATE : 21 FEVRIER 2018

## **Atelier sous-régional de formation au respect de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats des États membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et du Royaume du Maroc**

organisé par  
L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de France en coopération avec

l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI),

l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC)

et la cour d'appel de commerce de Casablanca

**Casablanca, du 22 au 26 janvier 2018**

### PROGRAMME

*établi par le Bureau international de l'OMPI*

Lundi 22 janvier 2018

Lieu : OMPIC

8h30 – 9h00 Enregistrement

9h00 – 9h30 Allocutions de bienvenue par :

Le Directeur général de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC)

Le premier Président de la cour d'appel de commerce de Casablanca

Le Directeur général de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

Le représentant du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

9h30 – 10h00 Pause-café

10h00 – 11h00 **Thème 1 L'impact économique et social des atteintes aux droits de propriété intellectuelle**

- i) Impact de la contrefaçon et du piratage
- ii) Les dangers de la contrefaçon et du piratage et les risques pour la population
- iii) Le poids économique et social pour les pays en développement
- iv) Le lien de la contrefaçon et du piratage avec les réseaux criminels
- v) Replacer la lutte contre la contrefaçon et le piratage dans le cadre de la promotion du respect de la propriété intellectuelle – Objectif stratégique VI de l'OMPI

Conférenciers : M. Adil Elmaliki, Directeur général de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), Casablanca

M. Maurice Batanga, Directeur des Affaires juridiques, de la coopération et des questions émergentes, OAPI, Yaoundé

M. Tobias Bednarz, Juriste, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, OMPI, Genève

11h00 – 12h30	<b>Thème 2</b>	<b>Aperçu et rappel sur la propriété intellectuelle</b>  i) Propriété industrielle  ii) Droit d'auteur  Conférenciers : M. Maurice Batanga  Mme Dounia Elouardi, Directrice du pôle développement et relation client, OMPIC  M. Yvon Laurier Ngombe, Chargé d'enseignement, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Île de France
12h30 – 14h00	Pause déjeuner	
14h00 – 15h45	<b>Thème 3</b>	<b>Les infractions aux droits de propriété intellectuelle : La contrefaçon des marques</b>  Conférenciers : M. Benjamin Rajbaut, Président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris, Paris  M. Mohamed Bahmani, Magistrat, Tribunal de Commerce de Casablanca, Casablanca
15h45 – 16h00	Pause-café	
16h00 – 17h00	<b>Thème 4</b>	<b>Les infractions aux droits de propriété intellectuelle : Le piratage des œuvres littéraires et artistiques</b>  Conférencier : M. Benjamin Rajbaut
17h00 – 18h00		<b>Cas pratiques thèmes 3 et 4</b>  Conférenciers : M. Benjamin Rajbaut  M. Hassane Diabagate, Avocat général, Sous-directeur du contentieux, Agence judiciaire du trésor, Abidjan  M. Mohamed Bahmani

Mardi 23 janvier 2018

Lieu : OMPIC

9h00 – 10h00

**Thème 5**

**Les mesures aux frontières**

Conférenciers : M. Tobias Bednarz

M. Rachid Bhija, Chef du service de la  
coordination des contrôles aux frontières

10h00 – 11h15

**Thème 6**

**Les mesures provisoires**

Conférencière : Mme Carine Gillet, Vice-présidente  
3ème Chambre, Tribunal de grande  
instance de Paris, Paris

11h15 – 11h30

Pause-café

11h30 – 12h30

**Thème 7**

**Les atteintes en ligne aux droits de propriété  
intellectuelle**

**i) L'utilisation des droits de Propriété Intellectuelle sur  
Internet**

**ii) Les types d'atteinte en ligne**

**iii) Les mesures correctives**

Conférencier : M. Benjamin Rajbaut

12h30 – 14h00

Pause déjeuner

14h00 – 15h00

**Thème 7**

**Les atteintes en ligne aux droits de propriété  
intellectuelle**

**iv) L'utilisation des droits de Propriété Intellectuelle sur  
Internet**

**v) Les types d'atteinte en ligne**

**vi) Les mesures correctives**

Conférencier : M. Benjamin Rajbaut

15h00 – 16h00

**Thème 8**

**Les atteintes en ligne aux droits de propriété  
Intellectuelle (suite)**

**Étude de cas et discussion**

Conférencier : M. Benjamin Rajbaut

16h00 – 16h15	Pause-café	
16h15 – 17h15	<b>Thème 9</b>	<b>La preuve en matière d'atteintes aux droits de propriété intellectuelle (autres que dans le cadre des mesures provisoires)</b>  - Dans le cadre de la procédure civile - Dans le cadre de la procédure pénale  Conférencière : Mme Carine Gillet
17h15 – 18h15	<b>Thème 10</b>	<b>L'application des droits de propriété intellectuelle et le droit international privé</b>  Conférencier : M. Tobias Bednarz
18h15	Fin de session	

Mercredi 24 janvier 2018

Lieu : Cour d'appel de Casablanca

9h00 – 10h00	<b>Thème 11</b>	<b>Action civile - L'action en nullité, en revendication et en déchéance</b>  Conférencier : M. Abdesslam Khammal, Conseiller auprès de la Cour d'Appel de Commerce de Casablanca, Casablanca
10h00 – 11h00	<b>Thème 12</b>	<b>Action civile – L'action pour atteinte au droit de propriété intellectuelle – Injonctions</b>  Conférencière : Mme Carine Gillet
11h00 – 11h15	Pause-café	
11h15– 12h30	<b>Thème 13</b>	<b>Action civile – L'action pour atteinte au droit de propriété intellectuelle – Dommages-intérêts</b>  Conférenciers : Mme Carine Gillet  M. Abdesslam Khammal
12h30 – 14h00	Pause déjeuner	
14h00– 15h00	<b>Thème 14</b>	<b>Action civile – L'action pour atteinte au droit de propriété intellectuelle – Autres mesures correctives</b>  Conférencier : M. Benjamin Rajbaut

15h00– 16h00      **Thème 15      Action civile – L’action en concurrence déloyale**

Conférencier :    M. Abdesslam Khammal

16h00 – 16h15      Pause-café

16h15 – 18h00

**Cas pratique – Action civile**

Conférenciers :    Mme Carine Gillet

M. Abdesslam Khammal

M. Hassane Diabagate

18h00

Fin de session

Jeudi 25 janvier 2018

Lieu : Tribunal de commerce de Casablanca

9h00 – 10h00

**Thème 16      L’action pénale**

i) L’action en contrefaçon au pénal

ii) Les modes de saisines, les règles de compétence et la procédure

iii) L’évaluation du préjudice

iv) Les sanctions

Conférencier :    M. Hassane Diabagate

10h00 – 11h00

**Thème 17      Débat**

Conférencier :    M. Hassane Diabagate

11h00 – 11h15

Pause-café

11h15 – 12h30

**Visite du Tribunal de commerce de Casablanca**

Conférencier :    M. Benjamin Rajbaut

12h30 – 14h00

Pause déjeuner

14h00 – 16h00

**Thème 18      Développements jurisprudentiels en droit des marques et en droit d’auteur**

Conférenciers :    Mme Carine Gillet

M. Mohamed Bahmani

16h00 – 16h15	Pause-café
16h15 – 18h00	<b>Thème 18 Développements jurisprudentiels en droit des marques et en droit d’auteur (suite)</b>  Conférenciers : Mme Carine Gillet  M. Mohamed Bahmani
18h00	Remise des Certificats

Vendredi 26 janvier 2018

Lieu : OMPIC

9h00 – 11h00	<b>Thème 19 Les modes alternatifs de règlement des litiges</b>  Conférenciers : M. Yvon Laurier Ngombe  M. Jamal Eddine Fadil, Chef de service, chef de projet médiation et arbitrage, OMPIC, Casablanca
11h00 – 11h15	Pause-café
11h15 – 11h45	<b>Thème 20 La commission supérieure des recours auprès de l’OAPI</b>  Conférencier : M. Maurice Batanga
11h45 – 12h15	<b>Thème 21 Rôle des titulaires de droit dans l’application des droits de la propriété intellectuelle</b>  Conférencier : M. Yvon Laurier Ngombe
12h15 – 13h00	<b>Thème 22 Présentation de projets</b>  <b>i) Confection du manuel de jurisprudence annoté et commenté</b>  <b>ii) Confection d’un code de propriété intellectuelle de l’Accord de Bangui (Révisé – Bamako 2015)</b>  <b>iii) Formation des formateurs</b>  Conférencier : M. Marc Séry-Koré, Directeur, Bureau régional pour l’Afrique, OMPI, Genève

13h00

Cérémonie de clôture

[Fin du document]